

# TASK FORCE SUR LES COMPTES ECONOMIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Copenhagen  
Du 20 au 21 septembre 2004

## **Compilation des comptes intégrés de l'eau Cas du Maroc**

Mostapha AFKIR

Le Maroc a entrepris la mise en œuvre des comptes intégrés de l'eau par bassin versant avec l'appui financier et technique des Nations Unies au cours de l'année 2003.

Il a, dans une première étape, mené des travaux de compilation de ces comptes au niveau d'une partie du bassin « d'Oum Er Rbia » situé au centre du Royaume du Maroc. Il a été choisi parmi les sept bassins existant dans le pays.

La réalisation de ces travaux a été sanctionnée par la tenue d'un atelier international à Afourrer (proche de la ville de Beni-Mellal) du 13 au 15 janvier 2004. Près de 80 personnes ont participé à cet atelier comprenant:

- des représentants du Mali, du Tchad et de la Tunisie ;
- des représentants du Département des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales (Division du Développement Durable et Division des Statistiques) ;
- des responsables de nombreuses institutions marocaines concernées par l'eau;
- des représentants des professionnels du secteur et des usagers;
- d'un représentant de la délégation de l'Union Européenne.

La durée de l'atelier a été consacrée en particulier à:

- la présentation de l'expérience internationale dans le domaine ;
- la présentation du cadre méthodologique général des comptes intégrés de l'eau;
- la présentation et la discussion des résultats des travaux de la 1<sup>ère</sup> étape de complication des comptes de l'eau au Maroc ;
- le renforcement des capacités statistiques dans le domaine étudié ;
- la préparation de recommandations appropriées pour étendre l'expérience à l'ensemble des bassins du pays.

Une déclaration finale a été adoptée ainsi que les conclusions et les recommandations auxquelles l'atelier a abouti. Celles-ci ont révélé, en particulier la nécessité de procéder à l'implantation des comptes de l'eau dans le pays en vue de faciliter la bonne gouvernance de cette matière dans le contexte du développement durable et à l'extension de l'expérience ainsi faite à l'ensemble des bassins versants situés au Maroc. En conclusion, l'ensemble des participants a été unanime quant à la réussite de l'expérience entreprise. Ils ont manifesté, en outre leur souhait de voir cette expérience s'étendre à d'autres pays en particulier ceux ayant participé à cette manifestation.

Toutefois, il y a lieu de noter, que la réalisation de cette première expérience a rencontré certaines difficultés d'ordre informationnel et méthodologique.

En terme physique, le diagnostic établi a révélé que la situation informationnelle peut, avec un peu plus de coordination inter administrative, servir aisément à la complication des comptes physiques par bassin; une certaine insuffisance est,

cependant, à soulever en matière de données se rapportant à la qualité de l'eau et à des eaux souterraines.

En terme monétaire, les données disponibles sont en général satisfaisantes pour la confection des comptes économiques à l'échelle nationale, alors qu'elles le sont beaucoup moins au niveau des bassins. Cette difficulté pourrait être partiellement levée si une certaine adaptation est faite lorsque la confection des comptes économiques est faite par région (selon la constitution marocaine). En effet, lorsque les données statistiques (à caractère démographique, social et même économique) sont disponibles au niveau décentralisé, elles sont présentées selon le découpage administratif et le plus souvent par région. Le découpage par bassin n'est pas pris en compte dans les travaux statistiques, à l'exception des ressources en eau qui sont exprimées en quantités physiques.

D'une manière générale, les difficultés liées à la mise en application des comptes monétaires de l'eau au niveau décentralisé ou par bassin se rapportent en particulier à:

- la localisation des unités économiques;
- la prise en compte des relations effectuées avec le reste du monde ;
- la prise en compte des relations inter bassins ;
- l'établissement des équilibres ressources-emplois ;

Des adaptations sont donc, à mon avis, nécessaires à réaliser lors de la confection des comptes intégrés de l'eau.